

Deniel étanchéité rejoint la zone du Perray

L'entreprise a quitté Quessoy pour construire un nouveau bâtiment, à Trégueux. Elle gagne en confort, en accessibilité et en visibilité.

Mise à jour le 14 décembre 2020

Delphine Martin



Une toiture d'entrepôt par Deniel Étanchéité

Cela fait tout juste une semaine que Delphine Martin et son équipe de 30 salariés ont déménagé dans leur tout nouveau bâtiment, zone du Perray, à Trégueux. « Notre bail arrivait à échéance à Quessoy, confie la cheffe d'entreprise. Plutôt que renouveler la location, nous avons choisi de construire des locaux adaptés à notre activité et d'améliorer ainsi les conditions de travail de l'ensemble du personnel. »

L'entreprise a donc acheté à Saint-Brieuc Armor Agglomération un terrain situé sur le parc d'activités économiques du Perray. Cet emplacement a séduit Delphine Martin par sa situation géographique, à proximité immédiate de la RN12. « Notre clientèle s'étend sur toute la Bretagne et le Perray nous offre une vraie facilité d'accès. » En outre, le bâtiment est visible de la RN12, axe très fréquenté.

Deniel étanchéité a été fondée en 1985 par Hervé Deniel. Elle a été rachetée en 2016 par H2E, groupe français de PME (26 salariés) professionnelles de l'étanchéité. « Je suis alors devenue directrice du site », explique Delphine Martin qui a aujourd'hui 23 ans d'ancienneté. La spécialité de l'entreprise : l'étanchéité des toitures terrasses. « Nous intervenons sur des supports neufs en béton, acier ou encore bois et sur des rénovations », explique la cheffe d'entreprise qui a pour clients : des particuliers, des maîtres d'ouvrage publics et des industriels.

Lors de la construction de son nouveau bâtiment (250 m² de bureaux et 450 m² d'atelier), l'entreprise a « tout naturellement » souhaité promouvoir son savoir-faire en réalisant une toiture économe en énergie et respectueuse de l'environnement. « Nous avons végétalisé notre toiture terrasse au niveau des bureaux », détaille Delphine Martin. Les avantages : « une inertie thermique accrue, un meilleur confort l'été et une régulation des évacuations d'eaux pluviales » .

La toiture de l'entrepôt, elle, est recouverte d'une membrane écologique (sans chlore, plastifiants et halogènes) qui récupère la chaleur. *« Et nous allons prochainement installer des panneaux photovoltaïques qui doivent nous permettre d'être autosuffisants en électricité. »*

Pour imaginer les locaux, Delphine Martin s'est appuyée sur ses équipes administrative et de chantier. *« L'idée était vraiment de rendre les conditions de travail plus agréables. »* Elle a fait appel à M2C, cabinet de maîtrise d'œuvre *« à qui nous avons demandé de travailler avec des entreprises locales et de veiller à la propreté du chantier. »*

